



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2004/NGO/18  
11 février 2004

ANGLAIS, ESPAGNOL  
ET FRANÇAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Soixantième session  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS  
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE**

**Exposé écrit\* présenté par la Fédération syndicale mondiale (FSM), organisation non  
gouvernementale dotée du statut consultatif général**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la  
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[27 janvier 2004]

---

\* Exposé écrit et publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s), sans avoir été revu par les  
services d'édition.

La Fédération syndicale mondiale a toujours réclamé qu'il faut permettre aux travailleurs et au peuple cubain, qui a été victime, mais qui a su vaincre, d'une guerre économique visant à lui refuser même le droit à la vie, de construire son avenir en paix.

Le blocus imposé à Cuba d'une manière froide et calculée par la plus grande puissance de la planète est une violation flagrante, massive et systématique des droits de l'homme de tout un peuple.

Conformément aux dispositions établies à l'alinéa c) de l'article II de la Convention de Genève pour la prévention et la sanction du délit de génocide du 9 décembre 1948, cette guerre économique, qui est dénuée de tout fondement légal, est qualifiée d'acte de génocide et constitue, par conséquent, un délit de droit international.

La Fédération syndicale mondiale a pu constater que les coûts humains d'une telle agression sont extrêmement graves et qu'elle a empêché de sauver des vies, même de garçons et de filles, qui n'ont pu recevoir le médicament requis, d'alléger la douleur et la souffrance de malades.

Le blocus imposé à Cuba, qui a causé d'énormes dégâts à l'économie cubaine, est estimé à plus de 72 milliards de dollars, outre les 54 milliards de dollars au titre de dégâts directs causés à des objectifs économiques et à des personnes en raison des sabotages et des actions terroristes encouragés, organisés et financés depuis les États-Unis d'Amérique.

La politique de blocus et les lois injustes qui l'accompagnent ont freiné des projets de développement matériel et spirituel de la société, y compris des projets culturels, éducationnels, religieux, scientifiques, sportifs et autres, auxquels participent un grand nombre d'acteurs sociaux, dont les syndicats et d'autres organisations non gouvernementales.

La Fédération syndicale mondiale, qui a toujours été en contact avec les travailleurs cubains, a pu apprécier comment ceux-ci, leur famille, aux côtes du peuple, ont dû souffrir, survivre et se développer dans des conditions absolument injustes et injustifiables.

Comme on le sait, la guerre économique contre Cuba a démarré dès le triomphe même de la Révolution, bien avant l'adoption de la première mesure révolutionnaire et la proclamation de son caractère socialiste.

Cette guerre a eu dès le début comme objectif la nation cubaine, son indépendance et le peuple cubain. Des documents du Département d'État nord-américain ont été publiés où l'on expose l'essence d'une telle politique.

Dans un mémorandum du 24 juin 1959, on envisageait la possibilité, ce qui s'est matérialisé par la suite, de supprimer le contingent sucrier cubain, car, ainsi, affirmait-on, «...*l'industrie sucrière subirait une brusque chute, ce qui provoquerait la généralisation d'un grand chômage. Un grand nombre de personnes resterait ainsi sans emploi et commencerait à manger à sa faim...*»

Lors de la réunion qui analysait une telle agression, le secrétaire d'État à cette époque, a précisé que ces premières actions constitueraient «...*des mesures de guerre économique...*».

En avril de l'année suivante, dans un autre document, quelqu'un a expliqué plus clairement en quoi consistait alors l'intention: «...*Il faut utiliser rapidement tout moyen concevable pour*

*affaiblir la vie économique de Cuba. [...] afin de provoquer la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement...»*

Cette guerre politique, qui dure déjà quatre décennies, a été soufferte par trois générations de Cubains. C'est sous cette politique que sont nés et vécus toute leur vie les deux tiers de la population cubaine actuelle.

Allant à l'encontre des normes internationales, on a essayé d'obliger d'autres États à y adhérer. Pour la mettre en pratique, on a constamment menacé et réprimé les citoyens des États-Unis et d'autres pays. Ce blocus a toujours eu un caractère extra-territorial.

La Fédération syndicale mondiale est consciente du fait que l'objectif de la politique du blocus est d'imposer, par la coercition et la force, la volonté des États-Unis à ce pays, en violant même les normes du droit international et à l'encontre de la volonté et la décision du peuple cubain de défendre sa souveraineté et le droit à la libre détermination.

Le blocus et sa recrudescence sont l'expression du conflit existant entre une Cuba libre et souveraine ou une Cuba dépendante, soumise ou annexée aux États-Unis d'Amérique.

L'administration nord-américaine continue d'exacerber les menaces contre Cuba. Le président lui-même a annoncé ses intentions de durcir encore plus le blocus.

Cependant, les tentatives d'acculer le peuple tout entier à la faim et aux maladies, ont été condamnées, presque unanimement, lors de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ce dernier scrutin, compte tenu du nombre de pays qui y a participé et qui l'a approuvée et, en particulier, du niveau de soutien reçu, a été quelque chose d'inusuel. Il a fait état de la forte opposition de la communauté internationale à l'application de cette agression génocide.

C'était une claire réponse aux tentatives d'isoler Cuba de la part du gouvernement nord-américain qui a toujours essayé d'internationaliser sa politique agressive sur tous les terrains, et ce en exerçant des pressions de toutes sortes sur des gouvernements, institutions et individus d'autres pays et en recourant pour cela aux mensonges et aux tergiversations.

Cependant, les travailleurs et le peuple cubain ont pu systématiquement compter sur la sympathie et la solidarité dans cette lutte contre la politique nord-américaine à l'égard de Cuba et en faveur du droit international et du multilatéralisme, violé par le blocus de manière flagrante.

Cette solidarité s'est matérialisée, entre autres, par l'aide reçue de la part d'institutions et d'organisations de travailleurs et de peuples, y compris celles des États-Unis d'Amérique eux-mêmes dont les citoyens souffrent aussi les conséquences de cette politique qui leur empêche d'exercer pleinement leurs droits et libertés constitutionnels.

La Fédération syndicale mondiale exhorte les gouvernements à continuer de condamner le blocus économique imposé par le gouvernement des États-Unis contre Cuba et les politiques extra-territoriales contenues dans les lois Torricelli et Helms-Burton.

Nous sollicitons aux organisations syndicales et à d'autres organisations non gouvernementales de renforcer la demande de mettre un terme au blocus.

Nous exhortons la conscience mondiale à contribuer à mettre fin au blocus dans la certitude qu'il sera renversé, levé, et que la souveraineté cubaine devra être respectée. »

-----